RÉDACTION
49 Avenue Howard,
Edmonton
Ce journal est publié tous les jeudis par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 98. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 28. EDMONTON, ALTA., JEUST, JEUDI, 17 AVRIL 1913 FONDE EN 1905.

Le GOUVERNEMENT EST MAINTENU AU POUVOIR PAR UNE FORTE MAJORITE

UN BEAU SUCCES POUR LES LIBERAUX FRANCAIS

Cinq Canadiens Francais Sont Elus Deputes de la Province d'Alberta

Les élections provinciales du 17 avril ont été un succès remarquable pour l'élément canadien-français d'Alberta.

Cinq députés ont été élus membres de l'Assemblée Législative d'Alberta.

Ce sont: L'hon. P. Ed. Lessard, député de St-Paul, MM. Wilfrid Gariépy, député de Beaver River, J. L. Côté, député de Grouard, L. Boudreau, député de St-Albert, et J. C. Turgeon, député de Ribstone.

Au dernier parlement nous n'avions que trois députés de langue française, MM. P. Ed. Lessard, L. Boudreau et J. L. Côté.

Avec une représentation parlementaire qui est de près d'une dixième de la représentation totale les 30,000 Canadiens-français d'Alberta sont en droit de se montrer optimistes sur l'avenir réservé à leur élément.

Dans quelques semaines l'hon. M. Sifton, premier-ministre de la province choisira un nouveau membre de son cabinet parmi les élus canadiens-français.

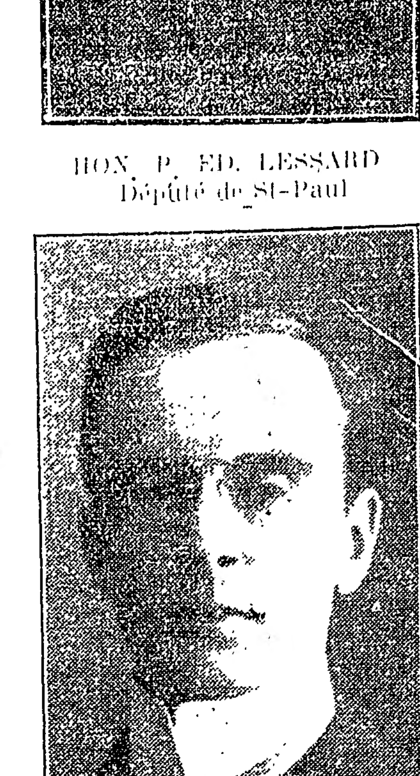
Cet acte de l'hon. M. Sifton remplira de joie tous les Canadiens-français qui hier donnait avec un remarquable ensemble leur appui à son gouvernement.

Aux nouveaux députés canadiens-français d'Alberta, le "Courrier de l'Ouest" offre ses félicitations les plus vives et ses meilleurs souhaits de succès.


J. L. COTE, D.L.S.
Député de Grouard.

HON. P. ED. LESSARD
Député de St-Paul

L. BOUDREAU
Député de St-Albert


WILFRID GARIEPY, C.R.
Député de Beaver River.

RESULTATS DES ELECTIONS D'ALBERTA

COMTES	LIBERAUX	CONSERV.	ELUS
Acadia	J. A. McCall . . .	Bentley	J. A. McCall . . . .
Alexandra	N. C. Lyster . . .	J. R. Lowery . . .	N. C. Lyster . . . .
Beaver River . . .	Wilfrid Gariépy.	A. Grey	W. Gariépy . . . .
Bow Valley	Geo. Lane	H. A. Riley	Geo. Lane . . . . .
Calgary North . .	George Ross . . .	Hillocks	Hillcocks . . . . . .
Calgary Centre	Rév. J. McDougall	T. M. Tweedie . .	T. M. Tweedie . .
Calgary South .	C. T. Jones	Dr. Blow	Dr. Blow . . . . .
Camrose	G. P. Smith	A. Flemming . . .	G. P. Smith . . . .
Cardston	Martin Woolf . .	Chris Jensen . . .	M. Woolf . . . . . .
Claresholm	W. Moffatt	Dr. McMillan . . .	W. Moffatt . . . .
Clearwater	H. McKenny . . .	A. W. Taylor . . .	. . . .
Cochrane	Hon. C. W. Fisher	H. F. Jarrett . . .	C. W. Fisher . . .
Coronation	F. H. Whiteside.	W. Wilson	F. H. Whiteside .
Didsbury	J. E. Stauffer . .	George Sexsmith	J. E. Stauffer . . .
Edmonton	Hon. C. W. Cross	A. F. Ewing	Hon. C. W. Cross
Edmonton	A. G. MacKay . .	W. A. Griesbach	2ième siège dout.
Edmonton South	A. C. Rutherford	H. H. Crawford .	H. H. Crawford .
Edson	Hon. C. W. Cross	H. H. Verge . . .	Douteux . . . . . .
Gleichen	J. P. McArthur .	G. McElroy	J. P. McArthur .
Grouard	J. L. Côté	Travers	J. L. Côté . . . . .
Hand Hills	J. B. Eaton	A. J. Robinson . .	. . . .
High River	R. L. McMillan . .	Dr. Stanley	Dr. Stanley . . . .
Innisfall	J. A. Simpson . .	F. Archer	F. Archer . . . . .
Lacombe	W. F. Puffer . . .	E. N. McDonald	W. F. Puffer . . .
Lac Ste-Anne . .	Peter Gunn	C. R. Barker . . .	P. Gunn . . . . . .
Leduc	S. J. Tobin	G. Currie	S. J. Tobin . . . .
Lethbridge	J. O. Jones	Dr. J. S. Stewart	Dr. J. S. Stewart
Little Bow	J. McNaughton .	J. T. Macdonald .	J. McNaughton .
Macleod	Hon. A. L. Sifton	R. Patterson . . .	R. Patterson . . .
Medicine Hat . .	Hon. C. R. Mitchel	N. Spencer	Douteux . . . . . .
Nanton	A. M. Glendenning	J. O. Cooper . . .	A. Glendenning .
Okotoks	J. A. Turner . . .	G. Hoadley	G. Hoadley . . . .
Olds	D. Marshall	G. Cloakey	D. Marshall . . . .
Pembina	Gord. Macdonald	F. D. Armitage .	. . . .
Pincher Creek . .	A. M. Mouat . . .	John Kemmis . .	J. Kemmis . . . . .
Ponoka	Dr. W. A. Campbell	G. Gordon	Dr. Campbell . . .
Redcliffe	C. S. Pringle . . .	Harry Gerrow . .	C. Pringle . . . . .
Red Deer	W. B. Welliver .	E. Michener . . .	E. Michener . . . .
Ribstone	J. G. Turgeon . .	W. J. Blair	J. Turgeon . . . .
Rocky Mountain	. . . .	R. J. Campbell .	R. J. Campbell . .
Sedgewick	Hon. C. Stewart	Wm. Watson . . .	Hon. C. Stewart .
Stettler	R. L. Shaw	Geo. Morris	R. L. Shaw . . . .
Stony Plain	J. A. McPherson	C. Wiedenhamm	C. Wiederhamm .
Sturgeon	Hon. J. R. Boyle	J. D. Hyndman .	J. R. Boyle . . . .
St-Albert	Lucien Boudreau	H. Landry	L. Boudreau . . . .
St-Paul	P. Ed. Lessard . .	Garneau, Ind. . .	P. Ed. Lessard . .
Taber	Hon. A. J. McLean	W. C. Ives	A. MacLean . . . .
Vegreville	Jos. McCallum . .	F. C. Morrison . .	J. McCallum . . .
Vermillion	Hon. A. L. Sifton	J. W. Clarke . . .	Hon. A. L. Sifton
Victoria	F. Walker	R. A. Bennett . .	F. Walker . . . . .
Wainwright	H. Y. Pawling . .	G. L. Hutson . . .	G. L. Hutson . . .
Warner	F. S. Lesingwell.	Dr. Scott	F. S. Lesingwell
Wetaskiwin	C. H. Olin	G. B. Campbell . .	C. H. Olin . . . . .
Whitford	Andy Shandro	R. L. Hughsono	Douteux

L'ALBERTA RESTE TOUJOURS FIDELE AU PARTI LIBERAL

Quarante deputes liberaux sont elus contre quinze Conservateurs

Le 17 avril 1913 marquera dans l'histoire de la province d'Alberta une nouvelle victoire libérale.

Sur une représentation parlementaire totale de 56 membres le parti libéral retient quarante sièges.

C'est donc par une forte majorité que le gouvernement Sifton est maintenu au pouvoir.

La lutte électorale qui a pris fin le 17 avril aura été l'une des plus acharnées dont nous ayons encore été témoins dans l'Ouest.

Décidés à remporter la victoire les conservateurs n'avaient reculé devant aucune manoeuvre pour parvenir à leur fin, et pendant trois semaines l'on a pu assister à la campagne de dénigrement la plus déloyale qui se puisse imaginer. "Bob" Rogers, l'organisateur fameux des campagnes électorales conservatrices, avait inondé la province d'agents qui s'insinuaient partout, attaquant hypocritement l'oeuvre du gouvernement libéral.

Et malgré que les libéraux eussent à lutter à la fois contre cette horde et contre la puissance occulte des "Gros Intérêts," protecteurs du gouvernement Borden, c'est à grande peine si le parti conservateur comptera à la nouvelle Chambre une quinzaine de représentants.

Quinze sur cinquante-six!

Avec l'appui de plus de quarante députés, ce qui lui donnera une solide majorité de 25 voix,—l'hon. A. L. Sifton pourra continuer avec succès et sans la moindre entrave son oeuvre de développement et de progrès qui lui vaut aujourd'hui une marque éclatante de confiance de la part de la population d'Alberta.

Dans le camp libéral les résultats des élections n'ont causé aucune surprise; ils étaient à peu près exactement tels que les dernières nouvelles permettaient de les prévoir.

Peu nombreux étaient les conservateurs qui croyaient à un renversement du gouvernement Sifton, beaucoup cependant espéraient que la victoire libérale serait moins éclatante qu'elle le fut. Les conservateurs avaient les plus grandes espérances qu'ils gagneraient tout le sud de la province, là encore, ils furent déçus. Plusieurs libéraux ont été élus dans le sud, et il est à propos de remarquer que les sièges conservateurs sont répartis à peu près également entre le nord et le sud de la province.

Les défaites.

L'ex-premier ministre de la province d'Alberta, l'hon. C. A. Rutherford, qui se présentait comme libéral-indépendant, opposé au gouvernement Sifton a été défait par son concurrent conservateur.

Cette défaite a été attribuée au fait que l'hon Rutherford avait offert aux conservateurs de mener la lutte avec eux contre le gouvernement Sifton; beaucoup de libéraux s'abstinrent en conséquence de voter pour l'ex-premier ministre.

Deux anciens membres du parlement ont été également battus, ce sont MM. John A. Simpson, d'Innisfail, et J. A. McPherson, de Stony Plain.

On espère que tous les ministres seront réélus, la seule élection qui semble douteuse actuellement est celle de l'hon. C. R. Mitchell; cependant il reste encore à connaître les résultats de 26 bureaux de vote et l'on a de fortes raisons de croire que le ministre des Travaux Publics sera élu.

CROSS ET EWING SONT ELUS A EDMOMTON

Quelques centaines de suffrages contestés rendent encore possible l'election de l'hon A. G. Mackay

Résultats du vote à Edmonton.

Hon. C. W. Cross, élu	5,232
A. F. Ewing, élu	5,008
Hon. A. G. MacKay	4,920
W. A. Griesbach, ...	4,418
J. D. Blayney	612

Après une lutte électorale acharnée entre libéraux et conservateurs les résultats du vote de jeudi dernier ont amené l'élection d'un candidat libéral et d'un candidat conservateur: l'hon. C. W. Cross, Procureur-Général de la province d'Alberta et M. A. F. Ewing, avocat d'Emonton.

La réélection de l'hon. C. W. Cross ne faisait de doute pour personne; en ce qui concernait l'hon. A. G. MacKay, durant la journée du vote, il semblait que les chances fussent à peu près également réparties entre lui et l'un des candidats conservateurs, M. A. F. Ewing.

Lorsque les résultats donnant l'avantage à M. Ewing furent annoncés jeudi soir les libéraux furent unanimes à regretter vivement la défaite de l'hon. A. G. MacKay, qui fit aux côtés du Procureur-Général une lutte active en faveur du gouvernement Sifton.

Ce fut avec la plus vive satisfaction que l'on apprit peu après que les résultats n'étaient point définitifs en ce qui concerne l'élection de M. A. F. Ewing et la défaite de l'hon. A. G. MacKay.

En effet, lors du dépouillement du scrutin des représentants du parti conservateur s'étaient objectés à l'admission de trois à quatre cents bulletins de vote favorables à M. MacKay, allégant que ceux-ci étaient illégaux. Ces bulletins de vote ont donc été mis de côté jusqu'au décompte officiel qui aura lieu le 28 avril. Si la validité de ces bulletins est reconnue, ce qui semble fort probable, l'hon. MacKay, à qui ne manque que 88 voix pour devancer M. Ewing, sera déclaré élu.

D'autre part on annonce que si l'hon. MacKay est définitivement battu à Edmonton, il se représentera à Edson, dont le siège deviendra vacant par suite de la démission de l'hon. C. W. Cross élu dans deux comtés.

De toute façon il semble donc bien que l'hon MacKay fera partie de la prochaine assemblée Législative d'Alberta; tous ceux qui ont suivi avec intérêt l'active campagne électorale menée par M. MacKay seront unanimes à s'en féliciter.

UN MINISTRE CANADIEN FRANCAIS AU MANITOBA

Le portefeuille de Secrétaire Provincial a été offert à M. Joseph Bernier.

Winnipeg, 18.—M. Jos. Bernier, député de St-Boniface à la Chambre Manitobaine a accepté ce matin l'offre du portefeuille du secrétariat provincial dans le gouvernement de Sir R. Roblin.

M. Jos. Bernier sera assermenté au début de la semaine prochaine. Le Cabinet provincial comprend actuellement sept membres.

C'est la première fois depuis 23 ans qu'un Canadien-français fait parti, en qualité de ministre du gouvernement du Manitoba. Le dernier ministre de langue française fut le Juge Prendergast qui, en 1890, donna sa démission comme conséquence de l'attitude prise par le gouvernement provincial sur la question des écoles.

M. Jos. Bernier est né à St-Jean d'Iberville le 16 août 1874, il fut élu pour la première fois au parlement du Manitoba, en 1911, il est le fils du sénateur Bernier décédé.

Le Courrier de l'Ouest

49 Avenue Howard. Tel. 1675

EDMONTON ALTA.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Le Roi des Airs

(Suite)

Les honnêtes époux Van Cruyp, qui tenaient l'établissement, ne logeaient qu'un nombre fort restreint de locataires, triés sur le volet, dans leur genre. Mais ils nourrissaient une clientèle considérable d'ouvriers de petits employés de commerce et d'étudiants pauvres, qui trouvaient chez eux, moyennant une très faible redevance, une cuisine abondante et saine, sinon variée ni délicate. Jamais de voyageurs de passage. Les habitués avaient leurs places, mangeant par quatre ou par six, toujours les mêmes.

Jean Bertrand se dirigea vers sa table accoutumée, où il mangeait ordinairement avec un jeune contremaître électricien et deux ajusteurs des usines Brabantin et Cie.

—Arrivez donc, lambin! lui cria le contremaître, nous commencions à craindre que vous ne vous soyez envolé en route!

Les ajusteurs se mirent à rire. Ce n'était un mystère pour personne, à l'usine, que le patron préparait un aéroplane de son invention, et que son neveu le piloterait au premier jour. Seulement, le système du moteur était demeuré inconnu jusqu'à la veille. Hélas! un espion, un traître, le connaissait maintenant!

Le mécanicien n'eut pas la force de sourire à la plaisanterie du contremaître. Il dit en s'asseyant:

—Le patron avait besoin de moi et m'a retenu.

Lalanne, le contremaître, se pencha et demanda, dans le tuyau de l'oreille du jeune homme:

—Toujours la nouvelle machine, hein? Ça ira-t-il?

Jean Bertrand répondit tout haut:

—Sait-on jamais à l'avance? Les machines on ne les connaît qu'à l'essai!

—Ça, c'est vrai! déclara l'un des ajusteurs.

Et la conversation prit un tour technique, entre les quatre ouvriers du fer.

Le père Van Cruyp, ancien brigadier de gendarmerie, se promenait par les salles, ses mains dans ses poches, sa pipe au coin de sa bouche, surveillant ceux de ses nombreux enfants, garçons et filles, qui étaient chargés du service des tables. Les autres aidaient la mère Van Cruyp à la cuisine. C'était jour de pommes de terre frites, et une violente odeur d'huile d'oeillette et de saindoux mélangés emplissait l'atmosphère. Des flots de bière coulaient, de cette bière du Nord, épaisse et brune, dont une seule chope nourrirait un autre homme qu'un Flammand. Mais, pour les gars "lillots," ils ne s'en rassasiaient point.

Tous ces braves travailleurs, leur journée finie, riaient et plaisantaient. Seul, Jean Bertrand ne parvenait point à se dérider. Souvent, le soir, il sortait, allait suivre les cours d'histoire du Père Mathias, ou faire une partie de billard au Cercle catholique. Mais, ce soir-là, dès qu'il eût soupé, sourd aux objurgations de ses camarades, et prétextant une migraine subite, il alla demander son bougeoir à la mère Van Cruyp et remonta dans sa chambre.

Dès qu'il fut arrivé dans sa chambre et enfin seul, Jean Bertrand alluma le gaz et se laissa tomber sur un fauteuil de reps rouge, le seul de son ameublement. La tête lui tournait. Tous ses projets d'avenir lui semblaient s'être fondus comme neige au soleil. Pauvre Jean! si laborieux, si courageux! qui lui croyait toucher au port du salut, allait-il donc retomber dans la foule grouillante des forçats du travail!

Il demeura longtemps ainsi, écroulé dans son fauteuil, insensible à toute chose extérieure.

Sa chambre était gaie, à la lumière, la tapisserie foncée disparaissant sous les immenses affiches coloriées des grandes marques d'autos, représentant des limousines gravissant les Alpes, ou des doubles plaétons surplombant les falaises de la Méditerranée. Entre ces pancartes géantes, des gravures, coupées dans des journaux sportifs illustrés, rappelaient le souvenir des prouesses de nos plus célèbres aviateurs en renom. On voyait aussi, de chaque côté de la glace ternie de la cheminée, un lambeau de l'étoffe du "Patrie," un fragment de la nacelle du "République."

Et, au milieu de toutes ces manifestations de la science moderne, une petite statuette vieillotte, en faïence, de Notre-Dame de la Treille, patronne de Lille, se dressait sur la tablette de la cheminée entre deux flambeaux de verroterie et deux humbles bouquets de fleurs artificielles.

Tout à coup, les yeux de Jean Bertrand rencontrèrent la statuette. Il repoussa son fauteuil, se mit à genoux, et pria avec ferveur la bonne Vierge de lui venir en aide.

Puis, un peu rasséréné, il se releva s'approcha de sa table, et se mit en devoir d'écrire une lettre à sa mère, car c'était le jour où il avait coutume de lui donner de ses nouvelles.

"Ma chère maman, disait-il, j'espère que vous êtes remise de votre rhume, et que Suzette va toujours bien. Quant à mon frérot Jacques, tant mieux s'il se plait toujours au séminaire. Comme je sais que vous vous intéressez à mes travaux, je vous dirai que j'ai essayé aujourd'hui le nouveau camion de mon oncle, et qu'il s'est comporté en perfection. Mon oncle et ma tante sont toujours charmants pour moi. Je dine chez eux régulièrement tous les dimanches. Thérèse devient délicieuse. Tâchez de venir un peu me voir le mois prochain, car il me sera absolument impossible de m'absenter d'ici longtemps, et je voudrais tant vous voir, vous, et ma chère petite soeur! Je vous embrasse tendrement, comme je vous aime.

"Votre fils dévoué et respectueux,
"Jean".

Et, après avoir plié cette lettre, le mécanicien la mit sous enveloppe, et il écrivit l'adresse, de sa haute écriture, ferme et régulière:

"Madame la marquise de
Hardycourt,
château de Hardycourt,
par Sarain-les-Mines,
(Pas-de-Calais)

Car Jean Bertrand, l'ouvrier au bourgeron bleu, etait le descendant légitime, le chef de nom et d'armes d'une des plus vieilles et des plus nobles familles de l'Artois.

Ah! c'était une triste histoire que la sienne! Fils d'un officier de cavalerie, plus généreux et plus fastueux que sensé, il avait vu, dès sa petite enfance, les larmes de sa mère couler devant les folles prodigalités de son père. A l'âge de neuf ans, il avait vu ce père mourir d'une chute de cheval, sur un champ de courses. Alors, c'avait été la débâcle et la ruine. On avait dû tout vendre, quitter la brillante vie de garnison, pour s'enfouir dans un vieux manoir délabré, au fond de la plus désolée des campagnes. Et, encore là, que de privations et que de maux! Le domaine si réduit qu'il fût, était hypothéqué jusqu'au faîte des tourelles, et au sommet des arbres. Pour parvenir à le dégrever, pour laisser au moins un toit sûr et une parcelle de terre à ses enfants, la veuve du capitaine marquis de Hadycourt s'était restreinte à vivre en recluse entre ses deux vieux serviteurs, travaillant avec eux, de ses propres mains pour traire les vaches et façonner le beurre qu'ils allaient vendre à la ville voisine. Dans l'impossibilité absolue de payer la pension de ses deux fils dans un collège, elle les avait mis à l'école libre et gratuite du village, le bon curé suppléant de son mieux aux défectuosités d'une instruction si incomplète, pour de jeunes gentilshommes.

Mais le certificat d'études obtenu, il avait bien fallu les retirer de l'école primaire. Que faire de Jean?

Mme de Hardycourt s'était souvenue alors de son cousin éloigné. Albert Brabantin, dont les usines commençaient à prendre une incroyable extension dans le Nord. Tremblante, elle lui avait amené, confié son fils chéri, âgé de quinze ans à peine, pauvre gamin chétif et maigre alors, aux yeux trop grands, aux bras longs, que Brabantin avait pris par pitié en faisant la grimace. Ah! on n'avait pas épargné les humiliations ni les taloches, au petit aristocrate! Mais Jean supportait tout, stoïquement, hanté d'une seule pensée: faire fortune, pour donner du bien-être à sa mère sur ses vieux jours.

A dix-huit ans, sur le conseil de Brabantin, il s'était engagé dans le génie "pour avoir fini plus tôt". Il avait fini. A vingt-et-un ans, il était devenu le bras droit de son parent, qu'il appelait "son oncle" et qui ne pouvait plus se passer de lui.

Son frère cadet, Jacques, était au séminaire avec une bourse.

Sa soeur Suzette, âgée de seize ans, suppléait activement leur mère, bien souvent souffrante à la suite de tant de peines de tous les genres. Mais le domaine se dégrévait peu à peu. Il allait être libéré complètement.

Si Jean avait pu gagner l'énorme prime promise par Brabantin, pour son premier vol triomphant! Quel dommage si l'appareil ne pouvait pas "prendre l'espace!"

Jean soupira de nouveau.

Confident de son oncle, il connaissait la composition du métal, anonyme encore, sorti si récemment des creusets de l'inventeur. Il devinait la révolution que l'apparition d'un moteur extra léger, et d'une résistance, et d'une élasticité à toute épreuve, allait forcément produire dans la science de l'aviation. Et d'autant plus que Brabantin avait résolu le problème, insoluble jusque-là, de l'emploi de l'électricité pour cet extraordinaire moteur. C'était la gloire pour le constructeur et le pilote, et une gloire dorée sur toutes les coutures.

Mais un sentiment plus noble que la vanité et le profit avait inspiré Brabantin, et faisait palpiter son neveu.

Ce merveilleux aéroplane, fruit des études et des labeurs de toute sa vie, le grand usinier flamand voulait l'offrir à la patrie française. Trois semaines encore, et il allait le livrer à l'autorité militaire, publiquement, et en grande pompe. D'autres, déjà, souvent avaient présenté des dirigeables au gouvernement de la France,—des croiseurs aériens,—selon l'expression teutonne. Lui, modestement, n'annonçait qu'un "torpilleur." Mais quel outil de reconnaissance ou de destruction, dans la main d'un pilote intrépide et habile!

Combien de fois le fils des vaillants Hardycourt avait-il rêvé de s'aventurer au-dessus des frontières avec le prodigieux oiseau artificiel, et de surprendre les secrets de l'ennemi, et de déployer fièrement le pavillon aux trois couleurs en face des masses pesantes de leurs grands dirigeables.

Fini, le beau rêve!

Mais quelles mains criminelles avaient donc dérobé les menues pièces de ce moteur, moulé celles qu'elles ne pouvaient emporter? Pourquoi ce crime? Une machine apocryphe se construisait-elle mystérieusement, loin de tous les regards, prête à surgir soudain, menaçant et moqueuse?

Jean Bertrand frissonna.

"Pourvu, se dit-il, avec angoisse, pourvu que Thérèse ne se doute pas de ce malheur! Mais le patron est bien capable de lui avoir tout raconté!"

Thérèse était l'aînée des onze enfants de Brabantin, modèle des époux et des pères, aussi bien que des ingénieurs.

Cadet d'un riche et ancienne famille d'armateurs de Dunkerque, Albert Brabantin avait commencé par servir dans la marine. Sorti de l'école navale premier de sa promotion, il voyait une carrière magnifique s'ouvrir devant lui, quand un événement imprévu avait bouleversé inopinément son existence. Comme il croisait avec son escadre dans les mers de Chine, son capitaine de vaisseau avait été mortellement blessé à ses côtés, par l'explosion d'une pièce, et lui avait légué, en expirant, la charge de porter à sa fille unique ses recommandations solennelles et ses suprêmes pensées. Sans doute, le commandant de Tillac eût-il confié pareille mission à n'importe lequel de ses officiers qui se fût trouvé près de lui à sa mort. Albert Brabantin s'y trouva fortuitement, et cela suffit à donner à sa vie entière une orientation toute nouvelle.

Quand, fidèle à sa promesse, il courut à Toulon, dès son retour en France, pour transmettre à Melle de Tillac les dernières volontés de son père expirant, il reçut le coup de foudre" de cette fille superbe de la Provence, dont le désespoir semblait encore augmenter la beauté. Elle était bien à plaindre, sans famille et sans fortune. Qu'allait-elle devenir, privée désormais de tout secours, par la mort tragique de son unique soutien? Le coeur généreux de l'enseigne s'émut d'une si cruelle détresse. A la vérité, on parlait de subsides du gouvernement, de bureau de tabac, pour la fille de l'officier, mort victime de son devoir. Faibles ressources pour une jeune fille aussi belle, et sans autre sauvegarde au monde que la société d'une vieille parente bornée et revêche! L'enseigne eut un geste héroïque. Il brisa son épée pour mettre son coeur et sa bourse aux pieds de l'orpheline.

Louise de Tillac, touchée, accepta le sacrifice. Mais, comme elle avait autant de bon sens, dans le fond, que de poétiques dehors, elle comprit que, les premiers feux de l'amour éteint, un homme aussi intelligent, et accoutumé à une vie aussi active, s'ennuierait à périr, dans l'oisiveté. Elle exiga de son fiancé la promesse formelle de se mettre dans les affaires. Albert Brabantin promit volontiers. Il savait que ses frères aînés se passaient facilement de lui, dans leur maison de Dunkerque, et n'essaya pas de forcer une porte qu'on ne lui ouvrait pas spontanément.

Il se mit donc à son compte, aussitôt après son mariage, en achetant aux portes de Lille une petite fabrique de moteurs agricoles, sur le point de faire faillite. Vingt ans plus tard, ses moteurs de tous systèmes faisaient prime sur les marchés européens, et l'"Amiral", comme on appelait familièrement au cercle l'ancien enseigne, rêvait d'attacher son nom à cet aéroplane inédit que devait piloter Jean Bertrand, et dont l'apparition devait révolutionner la navigation de l'espace.

Etendu, dans son modeste lit de fer, sous son édredon d'andrinople, Jean Bertrand songeait douloureusement à ces choses. Il se remémorait ses débuts pénibles à l'usine Brabantin, ses courageux efforts, l'insistance que son oncle avait mise à lui faire suivre des cours spéciaux d'aviation, les concours subis pour entrer dans le corps des aérostiers, ses essais de vol au champ de Châllons, l'ivresse de ses premiers triomphes.

Mais tout cela n'était rien encore auprès des joies qu'il s'était promises, et qui semblaient devoir lui échapper désormais. C'est beau, la gloire, quand on a vingt-deux ans, mais que l'amour est plus doux encore! S'il tenait tant à s'illustrer, le dernier rejeton des marquis d'Hardcourt, c'est qu'il voulait poser sa couronne d'acanthe redorée sur les bruns cheveux de sa chère et charmante cousine Thérèse, la fille de l'"Amiral," Ah! comme elle l'avait soutenu, depuis sept ans, dans ses luttes et ses déboires, par ses conseils pratiques, son influence et son jeune enthousiasme! Jamais encore, un seul mot d'amour n'avait été échangé entre eux. Mais un accord tacite les liait, les unissait pour les combats de l'existence. Thérèse savait que Jean travaillait pour elle; Jean savait que Thérèse consacrait sa vie à la réussite de ses projets.

Déjà, trois fois, elle était venue à l'usine pour examiner l'aéroplane. Elle s'était fait tout expliquer. Ses jolis doigts blancs tremblaient d'émotion, en manipulant les pièces du moteur. Elle se réjouissait tant d'assister aux essais de l'appareil!

—Quand l'essaierons - n o u s maintenant, notre pauvre machine? se demandait tristement le jeune homme.

Il ne pouvait pas arriver à s'enformir, de lumière du café au-dessous de sa chambre exaspérait ses nerfs. Dans cette nuit fiévreuse, il entendait les moindres bruits de la grande ville, comme ses échos les plus lointains: la cloche des cars, les sifflets des locomotives, la corne préhistorique du veilleur, le fracas soudain d'une pompe, se ruant à l'assaut d'un incendie. Et, tout près, au contraire, de l'autre côté de la rue étroite, le han! monotone du mitron pétrissant la pâte compacte du gros pain de Flande à la levure de bière:

A la fin, néanmoins, Jean Bertrand s'endormit de lassitude, et rêva qu'il se battait, la nuit, dans les nuages, avec une légion de démons aux ailes phosphorescentes.

Le lendemain matin, à peine Jean Bertrand fut-il arrivé à l'usine, que le patron le manda, d'urgence, près de lui. Le mécanicien trouva l'"Amiral" aussi frais, aussi pomponné et souriant que s'il eût passé la meilleure nuit du monde. Mais il ne perdit pas une minute en vaines phrases. Frappant sur l'épaule du jeune homme, il lui dit:

—Jean, mon garçon, il ne s'agit plus de faire "bien" à présent; il s'agit surtout de faire vite. Nous pensions exécuter nos essais dans quinze jours. Il faut les exécuter dans huit jours au plus tard.

Jean répliqua de sa voie lente:

—C'est aussi mon avis. Vous avez raison, mon oncle. Mais je ne pourrai jamais, tout seul, venir à bout de l'ouvrage qui me reste à faire.

—Naturellement. Aussi t'ai-je fait appeler ce matin, pour te demander de choisir toi-même ton aide. C'est une grosse affaire pour toi, comme pour moi. L'homme doit être absolument sûr. Tu connais mes ouvriers mieux que je ne les connais moi-même. Assieds-toi, réfléchis, pendant que je vais dépouiller mon courrier.

—Je n'ai pas besoin de réfléchir, dit Jean, c'est Lalanne qu'il faut prendre.

—Victor Lalanne, le contremaître électricien?

—Lui-même. C'est mon camarade au "Faisan-d'Or". Nous logeons porte à porte, nous mangeons ensemble et je réponds de lui.

Albert Brabantin regarda son neveu en face, de ses petits yeux perçants:

—Je ne te demande pas si ce garçon est chrétien.

—Il l'est, mon oncle, n'ayez crainte. C'est le bras droit du P. Matthias, un assidu de notre cercle catholique, et le trésorier de notre confrérie de Saint-Eloi.

—Cela suffit! répliqua le patron.

Et, se précipitant au téléphone, il appela vivement:

—Allô! allô! C'est vous, Gobert?

—...

—Allô! faites venir tout de suite votre contremaître, Lalanne!

Retombant dans son fauteuil, l'Amiral se frotta les mains.

—Vous allez vous dépêcher tous les deux, hein? Faisons vite, vite! Nos voleurs n'auront pas le temps de voler avant nous!

Il rit, tout seul, de son méchant calembour.

Jean Bertrand demeurait grave et soucieux. Il demanda:

—On a retenu aucun indice?

Le patron haussa les épaules.

—Je ne m'en suis même pas informé!

—Pourtant, mon oncle!

—Qu'est-ce que ça nous fait, riposta impétueusement le petit homme. S'il y a des gens qui produisent notre appareil en public, nous le verrons bien! S'ils ne se servent pas des pièces qu'ils nous ont dérobées, que nous importe leur larcin stupide?

Le mécanicien n'eut pas le temps de répondre.

Lalanne accourait, très rouge, un peu effrayé de cette comparution inattendue devant le patron, qui passait, à juste titre, pour assez raide.

—Explique-lui l'affaire, Jean! dit l'Amiral.

(A suivre.)

Coin Feminin

CHRONIQUE

LA VEILLEE DES ARMES

En ce pays extrême où, presque sans transition, l'été brûlant cuit dans sa fournaise le cadavre pâle et froid de l'hiver, peut-être est-il téméraire de désirer, à cause du chant d'un oiseau, vous parler aujourd'hui du printemps.

N'a-t-on pas répété à tous propos qu'il n'y avait point ici place pour cette adorable et jeune saison, ce printemps, thème éternel des poètes qui là-bas nous émeut et nous enchante? L'on a parlé fort doctement des latitudes, des proximités polaires; l'on a fait intervenir l'ation des courants glacés, et d'autres raisons encore ont été citées, non moins scientifiques. Mais que valent, je vous le demande, tous les arguments tirés de sèches climatologies en présence d'une seule impression de renouveau, capiteuse et chaude, humée directement au coeur balançant des brises? Certes, il se peut qu'entre l'inquiétante négation des neiges et l'opulence hardie des moissons le départ ne soit qu'un trait mince et éphémère, tracé à la hâte par le temps. L'ardeur violente de sèves trop longtemps contenues, la soif de vie et de lumière qui érige le moindre brin d'herbe et ressuscite la plus humble bestiole, la complicité d'un soleil presque étranger, qui semble avoir brûlé les étapes pour nous arriver tout droit des tropiques, tout concourt à infliger ici au printemps, ailleurs triomphant, la place effacée d'un demi-rôle plein de sacrifice.

Pourtant l'instant si court est délicieux, qui nous retient encore au bord de l'ombre éblouie. Là, près de nous, à portée de nos bras tendus et implorants, c'est un monde miraculeux ressurgi des ténèbres muettes, un monde où vibre, chante, bruit et palpite la joie des germinations universelles. Tout n'est là qu'harmonie et lumière, douceur et sourire; la vie s'épanouit au parfums [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'haleine attiédie des terres. Mais de ces clartés nouvelles, espérées [illegible] dans un horizon voisin, notre instinct [illegible] [illegible] pâle et imprécise. Il faisait encore froid hier; la dernière neige n'est pas encore fondue, les arbres ont encore leur nudité macabre de squelettes dépouillés... et cependant, quelque chose est changé; un oiseau chanta, le vol trébuchant d'un insecte a frôlé ma joue... n'ai-je pas senti passer en moi, comme une vaporeuse ivresse, l'odeur des bois mouillés et des bourgeons nouveaux? Il a QUELQUE CHOSE vous dis-je, quelque chose qui fermente et se prépare. Dans la nature angoissée, un silence plus lourd est tombé comme une draperie, un silence intermédiaire, une trêve pleine d'énergies sourdes où passe comme une onde muette le grand souffle des batailles prochaines; les éléments se concertent; le soleil, au penchant des crépuscules roux fait halte pour forger et fourbir de nouvelles flèches; un corbeau qui croassait tout à l'heure a posé sur la cime de ce hêtre un accent aigu endormi... Ce soir, l'heure est grave et solennelle: c'est la veillée des armes; demain ce sera l'échauffourée décisive, l'ardeur folle des derniers efforts: ce sera la victoire, ce sera le Printemps.

MAGALI.

"LA FRANCE VIVANTE"

Un article de M. Edouard Montpetit sur le nouveau livre de M. Gabriel Hanotaux.

C'est un beau et bon livre, plein d'énergie, écrit dans une langue abondante, colorée, savoureuse. Un livre qui va droit à l'action, dont les pages débordent de confiance et révèlent une irréductible fierté. C'est un livre réconfortant sans une ligne qui blesse, sans une phrase qui se dérobe, sans un mot qui recule. Le titre en fut inspiré par notre histoire française: LA FRANCE VIVANTE!... et ce titre est une pensée et un mot d'ordre, une volonté brève comme un commandement de chef, une victoire gagnée.

La France et l'Amérique se rapprochent: elles se retrouvent. Les manifestations de sympathie se multiplient qui unissent ces deux pays dans le culte des gloires communes. "Reconnaissons, écrit M. Gabriel Hanotaux, que dans cette course au souvenir, nous sommes dépassés par l'Amérique. Rien d'étonnant à cela, et nous pourrions répondre que tout l'honneur est pour nous si nous n'avions pas une raison essentielle de nous raccrocher au passé, source première de notre survivance."

Après 1870, la France ne subit pas longtemps les conséquences d'une défaite que peut-être on avait espérée plus cruelle. Ses finances restaurées, elle raffermit sur de nouvelles bases sa puissance politique. Elle conclut des alliances redoutables et, cédant au courant d'expansion qui entraînait l'Europe occidentale, elle se créa un domaine colonial où elle a su montrer au monde rassuré comment en dépit de l'adversité, elle n'avait rien perdu de ses plus vaillantes qualités. Cela fait elle revint vers nous qui sommes demeurés quelque chose d'elle-même; elle revint vers l'Amérique où tout devait l'attirer historiquement: les hommes, les faits, les idées.

Champlain, un de ses enfants, avait rêvé naguère d'un vaste empire français dont il avait d'un coup d'oeil embrassé les bornes. Il était bon et brave, humain et généreux. Il avait l'habitude des lointains. Il aimait son oeuvre et cela seul expliquait comment il la réalisa pleinement. Il ne reculait pas devant l'épreuve et si nous savions comprendre sa pensée hardie, nous trouverions en elle l'inspiration de nos énergies les plus sûres. Montcalm était de la même lignée. Il fut d'une époque plus avancée: il défendait une civilisation. Il fit la guerre en dentelles, et l'on ne savait vraiment ce qu'il faut le plus admirer en lui, de son courage malheureux ou de sa fierté à ne pas abdiquer son sort. Puis tard, d'autres soldats de France, les LaFayette, les Ségur, vinrent mêler aux origines de la nation américaine toute la chevaleresque de la bravoure française.

En même temps les idées françaises élaborées au XVIIIe siècle pénétraient la nouvelle constitution [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les deux peuples. Cette influence fut décisive, si elle a déterminé chez les fondateurs de la jeune République une attitude nettement opposée aux institutions politiques anglo-saxonnes. La France a jeté dans le berceau des Etats-Unis la liberté et l'égalité.

Sans doute ces éléments n'ont pas été les seuls qui ont conditionné la formation rapide et trop hâtive du type américain. L'homme a dû faire face à la vie et soutenir une lutte âpre et incessante pour triompher des rudesses d'un monde inexploré. C'était une lourde tâche et faut-il s'étonner si cette race audacieuse et entreprenante eut le culte de l'énergie? On s'y est trompé pourtant. Des auteurs ont exalté l'Américain, d'autres l'ont sévèrement condamné. Certains n'ont voulu voir en lui que sa force, à la fois jeune et confiante; d'autres lui ont reproché d'être pratique, intéressé, cupide. L'accord est loin d'être fait, et l'américanisme n'a pas épuisé la curiosité des sociologues ni la verve des humoristes. A vrai dire, la nation américaine n'est pas encore formée; les peuples qui la composent et qui sont venus des quatre coins de l'univers se sont superposés sans ordre et le temps n'a pas encore fondu toutes ces forces disparates en une puissante unité ethnique.

Mais il reste cette chose étonnante que le monde américain, qui est d'hier, peut déjà donner à la vieille Europe des leçons de vigueur, d'ambition, de réflexion, de maîtrise de soi. Il enseigne encore aux nations plus âgées et plus sceptiques la valeur de la tradition religieuse, de ce principe de cohésion et de repos moral que Maurice Barrès vient de prêcher si éloquemment du haut de la Colline lorraine. M. Gabriel Hanotaux insiste sur ce point. "Pour la Société, écrit-il, l'avantage d'une règle établie et vieille comme le monde la consolide et la maintient." L'Américain, dans sa course à la richesse, évitera finalement de tomber dans un matérialisme stérile, égoïste et sans beauté, parce qu'il aura reconnu cette raison plus haute de vivre, cette discipline sociale.

Qu'est-ce que la France peut, en retour apprendre à l'Amérique? Si longtemps elle fut attaquée et calomniée! Des préjugés nombreux l'ont assaillie. Des voix calmaient sa décadence et prédisaient sa fin. Au surplus, elle se décriait elle-même, elle dirigeait contre ses propres institutions les traits de sa critique, et le théâtre français a protesté contre ce suicide. Cependant les événements avaient raison de ces craintes et de ces doutes et la France, au moment même qu'elle était ainsi accablée, manifestait par un nouveau coup d'aile son abondante vitalité.

Elle la prouvait par la valeur de ses armes et par l'afflux de sa richesse. En France, "tout le peuple" accepte de servir et marche autour du drapeau, gaillardement. En France, "tout le peuple" accepte de travailler et cette République est celle de l'épargne. Mais pour mettre de côté il faut avoir créé. L'industriel français est artiste, sérieux et probe: il fabrique une marchandise luxueuse, soignée, ciselée. Les statistiques ne traduisent pas toujours le chiffre exact de l'exportation de ces produits, que la France ne transporte pas elle-même à l'étranger; mais les chiffres ne sont pas la puissance économique du pays le plus riche qui soit. Les capitaux français pénètrent partout, vivifient l'industrie, consolident les crédits, apaisent les crises, détournent les désastres. Ceux-là qui crient à la décadence d'une pareille nation lui ont peut-être tendu la main.

Reste la question de moralité. La littérature française a subi, de ce chef, tous les assauts. On lui a reproché, avec raison parfois, ses légèretés. M. René Bazin a fait naguère justice de ces critiques. Il y a roman et roman, comme il y a théâtre et théâtre. Les romanciers trop libres sont-ils donc, à eux seuls, toute la littérature? "Nos publicistes, dit M. Hanotaux, nos philosophes, nos poètes ne comptent-ils pas dans la production littéraire du pays?... Il se publie en France, assez de bons livres, il se joue assez d'excellentes pièces, pour que notre littérature ne se sente nullement atteinte par cette qualification de "décadente" qu'elle s'est si imprudemment donnée à elle-même. "Gardons-nous surtout de rechercher dans cette littérature facile une peinture fidèle des moeurs et de la société française. Voyez comme ils se disent [illegible] sachez comme ils sont. Les étrangers qui ont écrit sur la France ont fait un éloge ému et sincère de la famille française, [illegible] de sympathie et de dévouement dont la solidité résiste aux plus fortes [illegible]. Cette famille, une femme la symbolise, "celle qu'un dramaturge a appelée la Française. Elle accomplit allègrement sa tâche de chaque jour; sa grâce est courageuse; si on ne la connaît pas à son juste mérite c'est qu'elle-même ignore ce qui fait le charme de son geste. Elle est le foyer. Observez d'ailleurs, dit en souriant M. Hanotaux, que "la France n'est pas le pays des suffragettes."

Ce qui caractérise enfin la civilisation française, et ce qui fait rayonner la France sur le monde, c'est "l'expression de l'idée", de l'idée force déterminante des choses; qui se cristallise dans la réalité, qui anime, rénove ou bouleverse, sans se reposer jamais de son travail d'enfantement. La France l'a recueillie, défendue, conservée, répandue; et c'est une idée qu'elle apportait à l'Amérique lorsqu'elle y fit germer le catholicisme. M. Gabriel Hanotaux souligne les conséquences vitales de cette évangélisation; il se rencontre ici avec Ferdinand Brunetière que ce même problème avait passionné.

On nous a reproché d'ignorer les nuances et de négliger les idées. Si le reproche est mérité, il n'est pas absolument justifié. Nous avons eu autre chose à faire, et de plus pressé; s'il nous a fallu vivre, résister, vaincre quotidiennement, faire triompher en notre chair d'abord la perpétuité de la race française. Pendant de longues années, nous n'avons connu que les nuances ternes que reflète, au soleil de mai, la terre déchirée. — Mais nous avons vaincu, n'est-ce pas déjà une élégance française?

Des hommes sont venus, apportant sur ce sol vierge et dur d'héroïque beauté de leur énergie. Ils étaient Français. Ils venaient de la province, Normands, Bretons, Bourguignons, Angevins, Picards, Romualds, Saintongeois, Basques. Ils passaient les mers, riches de toutes leurs traditions locales et de leurs sentiments nationaux. Ils portaient en eux leur patrie. Ils résistèrent longuement au climat, aux barbares, aux armées ennemies, et à la désespérance qui nous paraît si facile quand nous regardons leurs épreuves. Ils se sont courbés sur le sillon, dans cette attitude de résistance et de solidité que nous prêtons au paysan. La tempête épargna ce qu'il y avait en eux de permanent, d'indestructible: le sang, la sève, la vie. Ils ont survécu. Ils ont été, ils sont encore la France vivante. Dans un chapitre intitulé "La Leçon du Canada", M. Gabriel Hanotaux retrace les étapes de cette lutte. Les découvreurs ont jeté sur la carte de l'Amérique du nord des noms sonores qui marquent encore des postes définitifs. Les chefs ont respecté leur mission et rien d'inhumain n'a dominé leur conquête. Le colon a été un admirable défricheur; hardi à la tâche, vigoureux, alerte et joyeux, "il n'a pas craint sa peine." Les efforts réunis de ces hommes, leur foi inébranlable, leur ténacité eussent triomphé de tous les obstacles et assuré les destinées de la colonie, si le nombre, plus fort que tous les héroïsmes, n'avait pas eu brutalement raison de leur volonté opiniâtre.

La défaite fut le signe de la revanche lente, silencieuse, obstinée. Nous étions à l'affût du danger. Les événements nous apportaient des ressources nouvelles et composaient nos attitudes; ainsi lorsque nos pères, au nom de la constitution anglaise, réclamaient éloquemment le respect des libertés nécessaires. La situation s'est aujourd'hui modifié. Le Canada a pris rang parmi les nations du monde. Il s'est peuplé, développé; le voilà riche. La lutte que nous soutenons devient de ce chef plus intense et plus dangereuse; elle nous impose d'autres moyens de défense et qui sont la possession des industries et la culture intellectuelle. L'aisance matérielle nous débarrassera de nos derniers soucis et nous permettra d'accomplir notre suprême conquête: celle de l'idée.

Mais l'évolution des peuples est semblable à celle des individus. Un élément, qui est la condition nécessaire de l'adaptation finale demeure sous les caractères variables. Si nous nous abandonnons à la recherche du bien-être et si nous essayons d'exprimer une pensée qui nous soit propre, nous devons ne pas nous écarter un instant de nos origines. Rien ne doit atteindre en nous cette force vive et logique: la race. "Le Canada, écrit M. Hanotaux, a charge d'âmes et charge d'avenir. Il est par destination le défenseur des origines françaises et latines. Restez attachés au tronc; là d'où vient votre sève, là où sont vos racines, là où est votre force... Si le Canada cherchait une alliance ailleurs inévitablement." Méditons ces paroles. Elles nous feront comprendre l'importance et la portée de l'oeuvre de rapprochement à laquelle M. Hanotaux a voulu apporter le prestige et l'autorité de son nom: le Comité France-Amérique.

Tel est ce livre d'espérance et de bon conseil où l'auteur nous guide de main, du coeur et de l'esprit. Que la France ne soit plus rien pour nous au point de vue politique, c'est un fait acquis et tranché historiquement; aussi bien notre filiation ne nous empêchera pas de respecter l'Angleterre, si elle nous impose l'acceptation du droit, si elle place au-dessus de tout le serment de loyauté. Nos qualités françaises sont la garantie de notre fidélité: vérité esentielle qui synthétise toute notre histoire. Dans un de ses ouvrages, "La Fleur des Histoires françaises," M. Hanotaux étudie l'influence que la France et l'Angleterre ont exécuté sur la et l'Angleterre ont xercée sur la civilisation moderne. Pendant que l'une entretenait chez elle le culte des lettres et la flamme de la pensée, l'autre distribuait ses produits de par le monde et fondait sa puissance sur l'océan. Les deux grandes races qui occupent ce pays ont dû conserver en elles les aptitudes qui les ont caractérisées dans le passé. Au-delà des querelles vaines et dans l'harmonie d'un effort loyalement compris et résolument accompli, elles continueront leur tâche séculaire...

AMUNDSEN EMPLOIRA DES HYDROPLANES POUR ATTEINDRE LE POLE NORD

Vancouver, 15.— Trois mille personnes assistaient à la conférence faite hier soir par le découvreur du Pôle Sud Roald Amundsen.

Le capitaine norvégien a déclaré qu'il partira en juin 1914 pour tenter de gagner le pôle Nord, il fera usage de plusieurs hydroplanes pour mener à bien son projet. Le gouvernement des Etats-Unis lui a offert l'honneur de traverser le premier le canal de Panama à bord du navire polaire le "Fram" actuellement dans les eaux de l'Amérique du sud.



ORDONNANCE DES LICENCES DE LIQUEURS

DEMANDES DE LICENCES DE LIQUEURS

Les demandes, énumérées ci-après de licences de liqueurs, seront prises en considération par le bureau des commissaires de licences, à l'assemblée annuelle qui doit avoir lieu au Palais de Justice, à Edmonton, le mardi, sixième jour de mai 1913, à 10 heures du matin:

George Montrose McGuire, renouvellement de licence pour l'hôtel Jasper House, situé sur le lot 31, bloc 2, lots de rivière 12 et 14, ville d'Edmonton.

William George Girvin, renouvellement de licence pour l'hôtel Grand View, situé sur le lot 8 lot de rivière 8, ville d'Edmonton.

William A. Kelly, renouvellement de licence pour l'hôtel Senate, situé sur les lots 16, 17, 18 et 19, bloc 3, lot de rivière 10, Edmonton.

Nathan Beel, renouvellement de licence pour l'hôtel Pendennis, situé sur les lots 36, 37 et 38, block 2, lot de rivière 12, Edmonton.

Joseph Napoléon Pomerleau, renouvellement de licence pour l'hôtel Richelieu, situé sur les lots 199 et 200, bk. 3, H.B.R., Edmonton.

William Henry Connor, renouvellement de licence pour l'hôtel Impérial, situé sur les lots 35 et 36, bloc 1, lot de rivière 10, Edmonton.

The Queens Hotel Limited, consentement du transfert à cette compagnie de la licence accordée à Mme Bertha Hétu, pour l'hôtel Queen, situé sur les lots D et E et sur la partie ouest du lot F, lot de rivière 10, Edmonton.

The Queens Hotel Limited, pour le renouvellement de la licence de l'hôtel Queen, situé sur les lots D et E et partie ouest du lot F, lot de rivière 10, Edmonton.

Dan McIntyre et Hostyn, renouvellement de la licence concernant l'hôtel Edmonton, situé sur la partie du lot de rivière 4, au nord du chemin de fer Edmonton Yukon and Pacific Rr., Edmonton.

Robert Moore, renouvellement de licence pour l'hôtel St-Elmo, situé sur les lots 7 et 8, bloc 1, lot de rivière 10, Edmonton.

Thomas Rookes, renouvellement de licence pour l'hôtel Alberta, situé sur les lots 32, 33, K. bloc 2, lot de rivière 10, Edmonton.

Thomas Douglas et James Edward Hall, renouvellement de licence pour l'hôtel Brunswick, situé sur le lot 191, bloc 1, H.B.R., Edmonton.

Frank E. Goode, renouvellement de licence pour l'hôtel St. James, situé sur les lots 101 et 102, lot de rivière 6, Edmonton.

Joseph Hostyn et William Henry Sheppard, renouvellement de licence pour l'hôtel Castle, situé sur les lots 105 et 106, bloc 2, H.B.R., Edmonton.

William Maloney et Paul Maas, renouvellement de la licence pour l'hôtel International, situé sur les lots 7 et 8, bloc 10, lot de rivière 12, Edmonton.

John B. McCulla, renouvellement de licence pour l'hôtel King Edward, situé première rue, à Edmonton.

Charles H. Bélanger, renouvellement de licence pour l'hôtel Cécil, situé sur le lot 127, bloc 4, H.B.R., Edmonton.

Robert McDonald, renouvellement de licence pour l'hôtel Yale, situé sur le bloc A, lot de rivière 6, Edmonton.

Malin et McKernan, renouvellement de licence pour l'hôtel Royal George, situé sur la moitié sud des lots 62 et 63, lot de rivière 6, Edmonton.

Corona Hotel Co., Limited, renouvellement de licence pour l'hôtel Corona, situé aux numéros de 524 à 544, Jasper Ave. W., Edmonton.

Northern Hotel Company Ltd., renouvellement de licence pour l'hôtel Northern, situé sur les lots 6 et 7 et partie du lot 5, bloc 2 lot de rivière 6, Edmonton.

Savoy Hotel Limited, renouvellement de licence pour l'hôtel Savoy, situé sur les lots 2 et 3, bloc 7, lots de rivière 12 et 14, Edmonton.

William Cameron, renouvellement de licence pour l'hôtel Leland, situé sur le lot 198, bloc 1, H.B.R., Edmonton.

Garnet W. Chambers, renouvellement de licence pour l'hôtel Royal Alexandra, situé sur le lot 208, bloc 1, H.B.R., Edmonton.

The Western Commercial Ltd., renouvellement de licence de gros pour le magasin situé sur le lot 6, lot de rivière 8 plan E, Edmonton.

Capital Wine & Spirit Co. Ltd., renouvellement de licence pour le magasin situé au No. 127, Jasper E, lot 14, lot de rivière 6, Edmonton.

J. B. Mercer Ltd., consentement du transfert à cette compagnie de la licence de gros accordée à J. B. Mercer pour le magasin situé au No. 212 Jasper E., lot 3, lot de rivière 8, Edmonton.

J. B. Mercer Ltd., renouvellement de la licence de gros pour le magasin situé sur le lot 3, lot de rivière 8, Edmonton.

The Hudson's Bay Company, renouvellement de la licence de gros du magasin situé sur le lot 164, bloc 2, H.B.R., Edmonton.

Wilson Limited, renouvellement de la licence de gros pour le magasin situé au No. 266 Jasper Ave., W., partie du lot 74, bloc 3, H.B.R., Edmonton.

Western Wine & Spirit Co. Ltd., renouvellement de licence de gros pour le magasin situé au No. 505 Jasper Ave. Est, lots 29 et 30, bloc 22, Edmonton.

Gold Seal Liquor Company, Ltd. renouvellement de licence pour le magasin situé au No. 345, Ave. Kinistino, lot 25, bloc 6, lot de rivière 12, Edmonton.

John Addison Dalton, renouvellement de licence pour l'hôtel Royal, situé sur les lots 26 et 27, bloc 62, Edmonton Sud.

Commercial Hotel Company of Strathcona Ltd., renouvellement de licence pour l'hôtel Commercial, situé sur les lots 7 et 8, bloc 61, Edmonton Sud.

Dominion Hotel Limited, renouvellement de licence pour l'hôtel Dominion, situé sur les lots 5 et 6, bloc 68, Edmonton Sud.

Lillian Maud Martin, renouvellement de licence pour l'hôtel Windsor, situé sur les lots 1 et 2, bloc 60, Edmonton Sud.

Andrew MacKenzie, renouvellement de licence pour l'hôtel Cameron, situé sur le lot 34, lot de rivière 17, Edmonton Sud.

Joseph Philippe Bélanger, renouvellement de licence pour l'hôtel Strathcona, situé sur les lots 1 et 2, bloc 68, Edmonton Sud.

Michael John O'Brien, renouvellement de la licence de l'hôtel Capitol, situé sur le coin nord-est du bloc 27, Edmonton Sud.

D. J. Connelly, renouvellement de licence de gros pour le magasin situé sur les lots 12 et 13, bloc 68, Edmonton Sud.

Royal Wine & Spirit Co. Ltd., renouvellement de licence de gros pour le magasin situé sur le lot 1, bloc 69, Edmonton Sud.

Alexander W. McKinnon & F. O. Bever, renouvellement de licence pour l'hôtel Transit, situé sur le lot 39, bloc 2, subdivision Dwyer, Edmonton Nord.

Thos. D. MacLaren, renouvellement de licence pour l'hôtel Strand, situé sur le lot 10, bloc 19, West Edmonton.

Jos. Martel, renouvellement de licence pour l'hôtel North Edmonton, situé sur les lots 23 et 24, bloc 28, Santa Rosa, Edmonton Nord.

Daté à Edmonton, ce 10ième jour d'avril, 1913.

L. F. CLARRY,
Député Procureur Général.

RETOUR DU PERE GIROUX O.M.I., MISSIONNAIRE COLONISATEUR DU DISTRICT DE LA RIVIERE LA PAIX, ALBERTA.

Lettre aux personnes ayant l'intention de s'établir dans la région de la Rivière la Paix et autres endroits de l'Ouest Canadien.

Mes chers compatriotes:

Le 28 février dernier je partais de Montréal avec un contingent de 75 colons, voyageant en chars touristes, directs de Montréal à Athabasca Landing via le chemin de fer du Grand Tronc jusqu'à Chicago et de là via le Canadien Nord, jusqu'à destination.

A Edmonton, nos gens avaient acheté des animaux, instruments aratoires et nous nous rendions par train spécial jusqu'à Athabasca Landing. A cet endroit nous prenions des voitures pour franchir sur la glace la distance de 200 milles qui nous séparait de Grouard, tête de ligne de la magnifique région qu'est celle de la Rivière la Paix. Tout le monde était joyeux et content et tous sont arrivés sains et saufs et n'avaient à la bouche que des mots de remerciements pour la compagnie du Canadien Nord qui leur avait procuré sur sa ligne tout ce dont ils eurent besoin. Les colons sont alors allés choisir leurs terres et ont trouvé le pays très à leur goût et tel qu'annoncé par le missionnaire colonisateur.

Je tiens à dire qu'à mon arrivée à Grouard, j'ai été reçu avec enthousiasme par les colons désirant exprimer leur reconnaissance pour les avoir dirigés dans ce beau pays et tous sans exception sont satisfaits. Je ne puis trop répéter que ceux qui désirent se rendre dans cette région, devront se hâter, car une affluence considérable de colons se dirige en ce moment vers cette région de prédilection. En revenant de Grouard sur une distance de 200 milles, j'ai rencontré au delà de 300 voitures se rendant dans cette direction et les Canadiens-français devraient s'emparer immédiatement d'un sol fertile qui est leur, ayant tous les autres et par là même acquérir une situation économique grandement supérieure à celle que la majorité peut occuper dans l'Est canadien et les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Le gouvernement canadien a cadastré 8,367 homesteads dans le district de la Rivière la Paix et 7,150 dans le district de Grande Prairie. Les ouvriers sont en grande demande et toute personne avec un métier quelconque est certaine de gagner sa vie très facilement, les gages étant bien plus avantageux la moyenne étant de $3,00 par jour en montant.

De retour à Montréal, ces jours derniers, j'avais le plaisir d'assister l'abbé Ethier dans l'organisation de son excursion pour l'Alberta Centre. Cette excursion s'est faite par le chemin de fer Pacifique Canadien; comme il était connu d'avance, il y avait au moins 75 voyageurs en plus de 25 qui avaient choisi le Grand Tronc. Je dois ici faire remarquer que nous laissons toujours aux colons la liberté de choisir le réseau de chemin de fer par lequel ils se dirigeront, cependant la majorité préfère toujours suivre le missionnaire colonisateur et c'est pourquoi nous recommandons toujours aux colons de nous écrire lorsqu'ils veulent faire partie de l'excursion organisée et, à cet effet, je ferai connaître à ceux qui en feront la demande le nom du réseau de chemin de fer que j'utiliserai lors de ma seconde excursion qui partira de Montréal, le 13 mai prochain. Cette excursion sera sans doute la plus considérable de la saison, car c'est à peu près le meilleur temps de l'année pour faire le voyage. A cette date, la navigation sera ouverte jusqu'à Grouard et il est important que ceux qui désirent y prendre part m'écrivent immédiatement, à mon bureau, 306 rue St-Antoine, Montréal, où je serai les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine. Je pars ordinairement de Montréal pour aller donner des conférences aux Etats-Unis, le samedi soir, et je suis heureux d'annoncer que je serai à la disposition des personnes qui désireraient avoir la visite du missionnaire colonisateur, pourvu qu'il y ait un groupe suffisant, mais il est important de me le laisser savoir à l'avance. En attendant, je serais très flatté d'avoir l'occasion de répondre à toute demande de renseignements.

Rév. J. B. H. GIROUX, O.M.I.,
Missionnaire colonisateur.
District d'Athabasca et de la Rivière la Paix.

CHAUVIN, ALTA.

M. Achille Blouin, du Massachussetts, est arrivé la semaine dernière en compagnie de six de ses [illegible] pour s'établir à Chauvin.

M. A. Blouin était venu à Chauvin pour la première fois l'été dernier et, séduit par le pays, il avait immédiatement pris un homestead et acheté un autre quart de section.

M. François Davignau fait construire une jolie résidence à Chauvin.



UN TRIPOTAGE GIGANTESQUE, DIT MONSIEUR LEMIEUX.

L'ancien ministre des Postes expose une transaction extraordinaire de l'honorable M. Pelletier.

N'Y A-T-IL PAS LIEU DE FAIRE UNE ENQUETE?

Nombre de cadenas pour sacs postaux achetés par an; moyenne depuis 1896 5,813

Nombre commandé par l'Honorable M. Pelletier, immédiatement après avoir été nommé Ministre des Postes 11,162

Nombre total de cadenas pour sacs postaux achetés par le Ministère des Postes depuis l'établissement de la Confédération jusqu'en septembre 1911. Moins de 150,000

Nombre commandé par l'Honorable M. Pelletier le 26 octobre 1912 350,000

Prix payé sous le gouvernement libéral pour achats de 5,000 cadenas, **$1.00 le cadenas.**

Prix obtenu par l'honorable M. Pelletier pour un achat de 350,000 cadenas, **$1.00 le cadenas.**

Interpellé le 19 mars par l'honorable M. Lemieux qui voulait savoir quelle maison lui fournissait ces cadenas, l'honorable M. Pelletier répondit... "Une maison d'Ottawa"... C'étaient les plus bas soumissionnaires. Or, quelques jours plus tard, le 31 mars, M. Pelletier admettait que l'on n'avait pas demandé de soumissions.

La Compagnie avec laquelle M. Pelletier avait passé le contrat pour la fabrication de ces cadenas avait été spécialement organisée pour cette fin à Ottawa, et l'on prétend qu'elle est composée de ses amis politiques... Et cependant M. Borden se refuse à ouvrir une enquête.

Est-ce là ce que l'on appelle un vernement honnête?

Ottawa, 5 avril 1913.—l'honorable Lemieux, ex-Ministre des Postes, a porté mardi, en Chambre, de graves accusations qui font soupçonner l'existence de fraudes importantes dans le Ministère des Postes, placé sous l'administration de l'honorable M. Pelletier. Ces accusations sont d'une nature tellement graves qu'en les présentant l'Honorable M. Lemieux s'est servi de ces termes énergiques: "Il est clair que nous, nous trouvons en présence d'une concussion gigantesque, d'un tripotage soit-disant nécessité d'achat de 350,000 cadenas et clefs pour sacs de lettres, à une piastre le cadenas. L'honorable M. Lemieux montra que ce seul achat dépassait de plus du double le nombre entier des cadenas achetés depuis l'établissement de la Confédération, et il dit avoir été avisé que ce coup a été monté par un syndicat d'amis politiques de M. Pelletier au nombre desquels se trouve le neveu de ce dernier. Il termina en demandant une enquête au grand jour.

Mais cette demande n'était pas le moins du monde au goût du Gouvernement et le premier Ministre Borden se refusa à ouvrir une enquête faute, dit-il, d'accusations précises. "Mais quelles accusations pourraient être plus précises que celles contenues dans la déclaration de Monsieur Lemieux?

Lorsque les estimés du Ministère des Postes furent soumis, le 19 mars, à la Chambre, M. Pelletier dit à l'honorable M. Lemieux que ces 350,000 cadenas et clefs avaient été achetés à raison de $1.00 pièce pour l'emploi de son Ministère, il ajouta qu'ils devaient être fabriqués par une maison d'Ottawa dont les soumissions étaient les plus basses.

Plus tard, quelques détails de cette transaction furent communiqués au public par les journaux. Le 1er avril, l'honorable M. Lemieux l'exposa au complet au Parlement en ajoutant: "J'affirme que c'est là le tripotage le plus éhonté qui ait jamais été dénoncé à la Chambre."

L'ex-Ministre des Postes prouva que pendant son administration la moyenne des cadenas achetés n'avaient pas dépassé 9,000 par an. Quelques mois après l'entrée de l'honorable M. Pelletier au Ministère des Postes une commande de 11,162 cadenas fut donnée à la "Ontario Equipment Company." Le 26 octobre 1912, un nouveau contrat pour la fourniture de 300,000 cadenas fut passée avec cette compagnie. Cependant l'ancien cadenas dont on s'était servi jusque là devait avoir rendu de bons services puisque personne ne s'en était jamais plaint et que les vols de lettres étaient à peu près inconnus. Mais le nouveau Ministre des Postes découvrit tout à coup que ces anciens cadenas étaient "pourris" qu'ils pouvaient être ouverts avec un simple couteau de poche et que la sûreté du public exigeait qu'ils fussent immédiatement remplacés par une nouvelle serrure brevetée. Or, déclara l'honorable M. Lemieux ces serrures ont été achetées d'une maison que l'on prétend être dirigée par des amis politiques de l'honorable M. Pelletier, et sans qu'aucune soumission ait été demandée.

Dans une déclaration antérieure, l'honorable M. Pelletier avait affirmé que l'Ontario Equipment Company avait présenté la plus basse soumission mais il dut avouer son erreur, aucune demande de soumission n'ayant été faite.

L'honorable M. Lemieux établit, chiffres en mains, qu'il n'avait été acheté en moyenne depuis 1896, que 5,813 cadenas par an et que le nombre total acheté depuis l'établissement de la Confédération n'avait pas dépassé 150,000. A ce compte l'honorable M. Pelletier faisait des approvisionnements pour un demi siècle. Il est clair que ses amis devaient être mis à l'abri de tout ce qui pouvait arriver.

Remontant à l'origine de ces transactions, M. Lemieux déclara que la nouvelle serrure brevetée avait été inventée par un pauvre facteur, Alonzo Grenier, de Québec, celui-ci obligé de vendre son invention la céda à trois ou quatre suppôts du parti conservateur qui s'associèrent à l'Ontario Equipment Company. Les nouveaux possesseurs prirent alors un brevet, puis vendirent au Gouvernement à raison de $1.00 pièce leur article qui n'avait même pas été soumis à l'appréciation d'experts.

On voit les bénéfices énormes qu'ils ont réalisés!

"Renseignements pris", dit M. Lemieux, "il paraît que ce syndicat comprend un neveu de l'honorable M. Pelletier."

L'hon. M. Pelletier se défendit en disant qu'il ne pouvait connaître tous les membres de la maison de commerce, et que dans tous les cas le prix avait été fixé par M. Lemieux lui-même en 1907... Mais ce qu'il n'a pas dit, c'est que ce prix était pour 5,000 serrures tandis que sa commande était 70 fois plus considérable. Lorsque la question revient une deuxième fois sur le tapis, l'honorable M. Pelletier produisit le contrat et déclara que le Gouvernement n'était nullement obligé, à ces termes, d'acheter une seule serrure, bien que ce fut une serrure spéciale, brevetée pour les sacs postaux et que la Compagnie avant qu'elle ait pu obtenir ce contrat, avait dû déposer une garantie de $10,000.

M. Pelletier soutient également que l'ancienne serrure était "pourrie" mais tout l'effet de cette déclaration fut détruite par une interruption de M. Mackenzie qui déclara avoir l'automne dernier soutenu la cause d'un facteur dans une affaire criminelle chaudement contestée dans laquelle plusieurs hauts fonctionnaires du Ministère des Postes figuraient. Il s'agissait justement de prouver que le sac postal avait ou n'avait pas été ouvert et personne ne prétendit que les serrures laissaient le moindrement à désirer.

Mais voyons les faits débarrassés de tout commentaire: Pendant 16 ans la serrure employée pour les sacs postaux a été jugée satisfaisante par le Ministère et personne ne s'en est plaint. Le Ministère acheta en moyenne 9,000 serrures par an jusqu'en 1911. Puis l'hon. M. Pelletier devient Ministre des Postes dans le Gouvernement Borden. Soudain le vieux genre de serrure est déclaré "pourri". Sans demander de soumission, comme le déclare lui-même M. Pelletier, on convient de se procurer 350,000 serrures nouvelles au même prix par serrure que les faibles commandes d'autrefois.

L'hon. M. Lemieux affirme, en pleine Chambre, savoir de bonne source que le coup a été organisé par un syndicat d'amis du parti du Ministre des Postes, au nombre desquels se trouve le neveu de celui-ci et que cette commande sans précédent cache un pot de vin monumental.

L'ancien Ministre des Postes fait ces accusations en plein Parlement; il offre de produire des preuves si le Premier Ministre consent à une enquête, mais M. Borden refuse cette enquête, tant que les preuves n'auront pas été produites, prétendant que l'accusation sans preuves, n'est pas précise...

L'opposition qui n'a pas oublié ce qui s'est passé entre le jour où M. Gauthier a donné avis de ses accusations au sujet de l'élection de l'hon. M. Coderre et le jour où on lui a permis de les produire au Parlement, a sagement refusé de remettre ses preuves au Gouvernement, mais elle est prête à le faire sous serment, devant un comité d'enquête régulièrement constitué.

Des faveurs spéciales pour la "Haute Finance"

D'après le programme qu'il avait exposé à Halifax la politique fiscale de l'hon. M. Borden devait être rédigée en vue des intérêts du consommateur aussi bien que des justes revendications de nos populations salariées." Et cependant voici le gouvernement qui réduit les **droits de minorité** sur 50,000 tonnes de rails d'acier pour le Grand Tronc Pacifique, et 25,000 tonnes pour le Pacifique Canadien. Il y a entre les déclarations que M. White serait sans doute fort en peine d'expliquer.

L'opposition était déterminée à chercher pourquoi l'on accordait de telles faveurs à des corporations si puissamment riches, et il a été clairement établi au cours de la discussion, que le Gouvernement se souci beaucoup plus des "capitalistes" que des consommateurs ou de la classe ouvrière.

Pour toute défense, le Gouvernement prétexta que les aciéries canadiennes ne pouvaient produire assez de rails d'acier et que les compagnies de chemin de fer se refusaient à poser les voies ferrées dont l'Ouest avait besoin s'il leur fallait payer le droit complet sur les rails. On leur avait donc accordé un rabais de 50 p.c., coûtant aux contribuables canadiens $294,600, qui étaient allés grossir les bénéfices du G.T.P. et du C.P.R. C'était un argument spécieux propre à séduire le cultivateur de l'Ouest qui souhaite l'extension des chemins de fer.

Mais Sir Wilfrid Laurier devait bien vite dégonfler ce ballon "Existe-t-il la moindre raison pour qu'une compagnie de chemin de fer, qu'elle que soit la compagnie et quelles que soient les circonstances, soit exemptée de la loi générale qui s'applique à tous les sujets canadiens, et qu'elle n'ait pas à payer sa part d'impôts tout comme les autres? Y a-t-il la moindre raison pour qu'une compagnie de chemins de fer qui reçoit des subsides de ce Gouvernement de la Saskatchewan, n'apporte pas sa contribution au coût légitime de gouvernement de ce pays?.. Comment le Gouvernement peut-il se justifier d'exempter M. Hays, Sir Thomas Shaughnessey ou MM. Mackenzie et Mann, ou tout autre de leur part des fardeaux que nous supportons tous comme sujets canadiens et suivant nos moyens."

Ces paroles trouveront un écho dans le coeur de tous les citoyens de ce pays. Il faudra bien des arguments de la part de M. Borden et de ses ministres pour faire comprendre au consommateur et à l'ouvrier pourquoi ils sont obligés de payer pour l'entretien de ce pays tandis que ... les grands millionnaires, propriétaires de chemins de fer, qui se sont enrichis grâce à d'énormes subventions tirées du trésor public et d'octrois de terres, jouissent d'un rabais de 50 pour cent au moindre prétexte.

Les faussaires sont appréciés dans le service public.

Une fois de plus, conservateurs, et nationalistes se sont unis pour exprimer leur complète approbation sur la manière dont le gouvernement a agi dans l'affaire du Capitaine Andrew Landry. On sait l'odyssée de ce fameux capitaine: Condamné pour faux à Descousse, il fut nommé à un emploi du gouvernement alors qu'il était encore en prison, puis, mis en liberté, sans doute pour qu'il pût se mettre à son travail.

Cette plainte a été portée par M. G. W. Kyte, député libéral de Richmond, N. E. Le Scandale avait été soulevé par les sollicitations de son adversaire conservateur, J. A. Gillies, battu aux élections. On sait que le Gouvernement vient en aide aux candidats défaits en leur accordant le patronage local et le pouvoir de démettre de leurs fonctions des libéraux, afin de faire de la place à leurs propres amis.

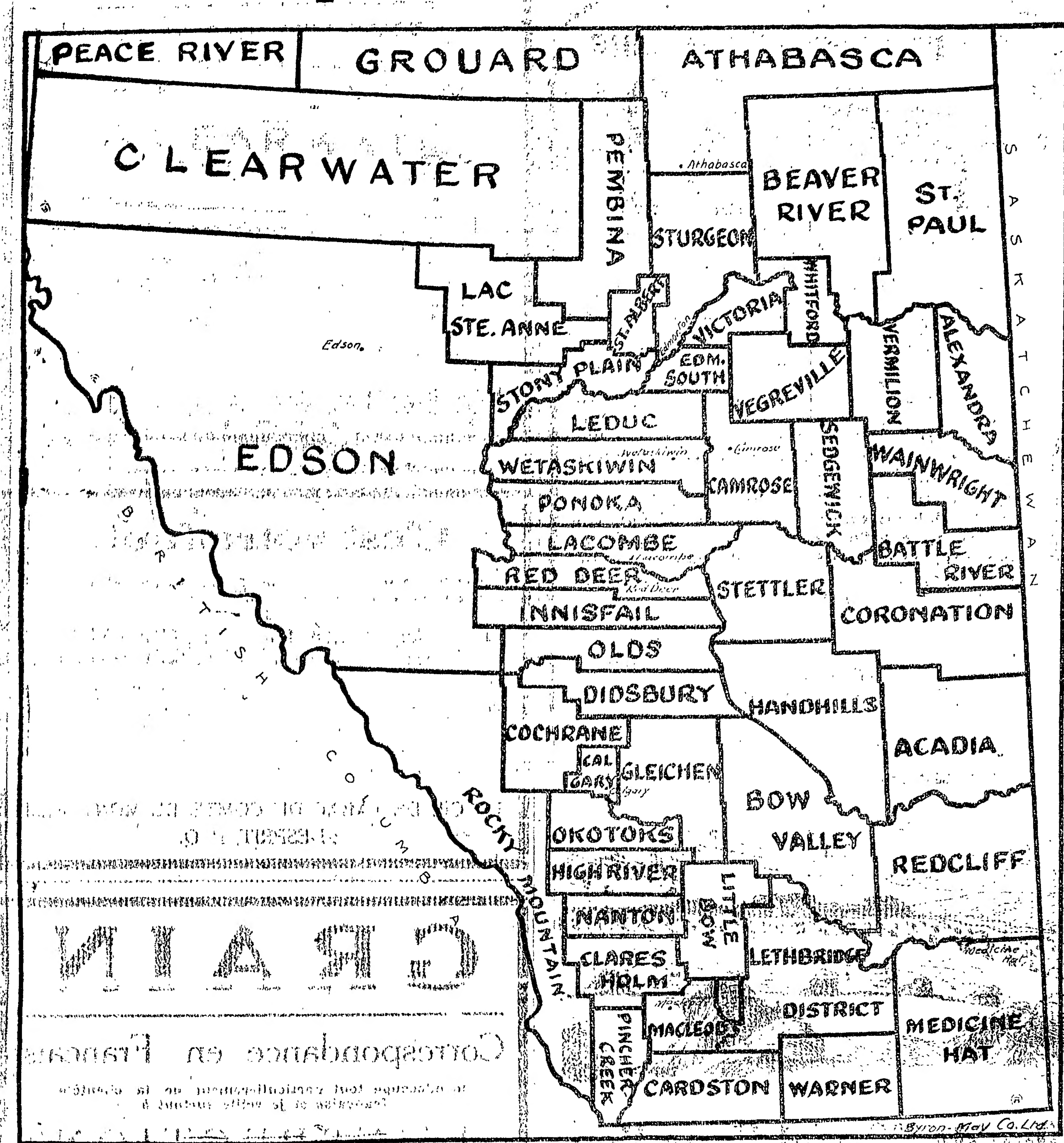
Mr. Kyte produisit des lettres et des documents établissant qu'en décembre 1911, le capitaine D. R. Boyle, un inspecteur des pêcheries, très compétent, mais entaché de libéralisme fut démis sommairement de ses fonctions sous prétexte de participation active à la politique. Son renvoi fut demandé par M. Gillies qui voulait le faire remplacer par le capitaine Landry. Quelques jours plus tard, le Rév. Père Poucher, curé de Descousse, écrivait à l'hon. M. Hazen, protestant contre cette mesure. Il disait dans sa lettre: "Vous semble-t-il qu'un individu sur lequel pèse une accusation de faux soit digne d'un emploi public et de notre confiance?"

Boyle fut démis mais Landry ne fut pas appelé à le remplacer malgré les demandes pressantes, à cet effet, du candidat battu. Notons ici que Gillies savait fort bien que Landry était accusé de faux puisque l'hon. M. Hazen lui avait écrit à ce sujet au reçu de la lettre du Rév. M. Boucher. Mais il fallait coûte que coûte une place à Landry. On renvoya donc le gardien de quai de Descousse—un libéral—et le 19 décembre 1911, Landry le faussaire fut nommé à la place.... exactement cinq jours après la réception de la lettre du Rév. M. Boucher.

Le 5 juin suivant, Landry fut reconnu coupable sur quatre accusations de faux et condamné à un an de prison. Sept jours avant ce triste événement, à la requête du même candidat conservateur, qui avait été battu, le capitaine Poirier qui, lui, était accusé de libéralisme, se vit enlever son contrat pour la surveillance des bouées du Gouvernement à Descousse et l'on remit au Capitaine Landry le contrat qui rapportait

Suite a la page 6

La nouvelle division électorale de la province d'Alberta



Nous publions ci-dessus une carte de la province d'Alberta indiquant les 55 comtés électoraux établis par le bill de redistribution adopté a la session derniere.

LETTRE D'OTTAWA

Suite de la page 5

$240.00 par an. Ceci se passait deux jours après l'incarcération de Landry à la prison du comté, et Artchat Poirier reçut l'ordre de lui remettre tous les articles appartenant au Gouvernement. Il écrivit une lettre dans laquelle il exprimait son regret de ne pouvoir se conformer à ces instructions, car il lui était impossible de porter les bouées à la prison pour les remettre à Landry.

Mais il aurait été vraiment déplorable qu'une simple bagatelle comme une condamnation à la prison eût fait perdre au pays les services du brave capitaine Landry, et ses amis, se vantèrent qu'il serait bientôt en liberté et à l'ouvrage. Le Ministère s'arrangea pour le remplacer, mais l'agent chargé du patronage local écrivit pour demander qu'on attendit le retour de Landry, celui-ci devant revenir chez lui dans quelques jours. Ceci se passait moins d'un mois après que Landry eût commencé à purger sa condamnation d'un an.

Alors le ministère de la Justice entra en scène. On envoya de tous côtés au ministre des pétitions déclarant que la famille de Landry avait besoin de son travail, que sa santé était si précaire qu'il mourrait s'il était retenu en prison et, que du reste, une opération immédiate s'imposait pour le rétablissement de sa santé. On ne fit aucun effort pour s'assurer de l'exactitude de ces faits, et le 3 août, Landry fut libéré par l'hon. M. White faisant fonction de Ministre de la Justice. Il avait purgé tout juste soixante jours de sa peine au lieu des 365 auxquels il avait été condamné.

La liberté effectua une cure merveilleuse. Au lieu de se rendre à l'hopital pour subir l'opération qui devait lui sauver la vie, Landry se hâta de revenir à Descousse où il se mit en mesure de se procurer des fonds à titre de gardien de quai du Gouvernement. Sa première démarche fut d'envoyer une facture de $30.00 qu'il offrit d'acquitter au nom du Gouvernement pour $10.00 comptant. Bientôt après il quitta le service du Gouvernement et se trouva dans une place dans les aciéries de Sydney où sa santé ne donna plus aucune des inquiétudes qui lui avait valu la liberté.

Tous ces faits furent exposés dans toute leur nudité par M. Kyte, et l'hon. M. Hazen répondit qu'il ne se doutait nullement que le Capitaine Landry, du village de Descousse, rejété de l'inspection des pêcheries parce qu'il était accusé de faux, et le Capitaine Andrew Landry de Descousse, nommé en même temps gardien de quai, étaient une seule et même personne, bien que les deux eussent été nommés sur la recommandation du même candidat défait.

Rappelons ici, comme consolation, le programme énoncé à Halifax par le Gouvernement Borden: "Les fonctionnaires publics seront nommés d'après leur compétence et leur caractère personnel, et non d'après le service qu'ils ont rendus au parti." Le cas du capitaine Landry nous fournit un éloquent exemple de la façon dont le Gouvernement Borden saute au besoin par dessus ses principes.

M. Kyte voulut assurer l'observance de ce principe si noble. Il proposa un blâme sur l'affaire Landry. Le premier Ministre et 83 de ses partisans s'empressèrent d'approuver l'affaire par leur vote.

Droits sur les machines à creuser les fossés.

Le député libéral de West-Kent, M. McCoing, a soulevé une question de grande importance pour les cultivateurs en général et ceux de l'Ontario en particulier lorsqu'il s'est plaint des droits imposés sur les machines à creuser les fossés. Ces machines sont nécessaires aux cultivateurs, a déclaré M. McCoig, car ils ne peuvent se procurer une main d'oeuvre suffisante pour la pose de leurs drains nécessaires. Aucune de ces machines n'est fabriquée au Canada et cependant elles sont frappées d'un droit de 27 1-2 pour cent de sorte qu'il faut payer $500 de droits sur une machine de $2,000. D'autre part les droits sur les autres machines agricoles faites au Canada ne s'élèvent qu'à 17 1-2 pour cent. M. Coig démontra la valeur de ces machines et l'inutilité des droits imposés, et, après une discussion assez longue, obtint du Ministre des Finances, l'asurance que le Gouvernement étudierait la question.

Il veut avoir sa livre de chair.

L'opposition s'est efforcée de remédier à quelques-unes des injustices criantes auxquelles donne lieu le gouvernement de la loi accordant une prime de $100.00 aux vétérans de l'invasion des Féniens. On avait fait remarquer que la stricte interprétation de la loi, causerait beaucoup d'injustice, mais le Colonel Sam Hughes déclara qu'un vétéran ne pourrait obtenir la prime qu'en fournissant des preuves de service; ainsi donc les cultivateurs des Cantons de l'Est qui épaulèrent leurs carabines pour repousser les envahisseurs avant l'arrivée des troupes régulières n'ont pas droit à la prime pas plus que les membres de la brigade du Grand Tronc qui ont cependant rendu d'excellents services, tandis que des milliers d'autres qui n'ont jamais senti l'odeur de la poudre auront une récompense.

Le développement libéral de l'Ontario.

Un mouvement politique de haute importance vient de s'effectuer dans la province d'Ontario. Nous voulons parler de l'établissement de la fédération des clubs liberaux. Créé à Toronto le 31 mars, cette fédération comprend déjà 31 cercles qui se posent le programme suivant:

(a) Promouvoir la discussion des questions publiques: Aider à obtenir un bon gouvernement et à le maintenir: Encourager l'esprit de la nationalité canadienne.

(b) Fournir des moyens de communication de collaboration et d'échange d'idées entre les clubs libéraux.

Ce n'est là qu'un des nombreux signes du retour de l'Ontario au libéralisme. Un vaste horizon s'ouvre aux associations de ce genre et si les autres provinces du Dominion s'organisent sur des bases semblables nous verrons un complet revirement aux prochaines élections.

COMME DANS LES ROMANS

Une jeune Canadienne-française est anoblie par le roi du Danemark, afin de pouvoir épouser le fils d'un noble Danois.

Régina, Sask., 16.—Lena Roy, une Canadienne-française agée de 17 ans seulement, vient de passer du rang de simple servante d'un hôtel à celui de comtesse européenne.

Léna Roy était employée à l'hôtel Washburn de Fall-River quand elle fit la connaissance de l'honorable Hugo Von Holstein Rathbon, fils aîné et héritier de Lord Frederick Emile Von Holstein Rathbon, l'une des figures principales de la Cour du Danemark. Lena Roy ayant quitté Fall-River pour aller demeurer avec sa famille à Prince Albert reçut plusieurs lettres de l'hon. Hugo, ce dernier ayant réussi, à la suite de nombreuses démarches, à obtenir de la cour du Danemark, la signature d'un décret anoblissant la jeune Canadienne-française.

Le jeune noble obtint ensuite le consentement de ses parents et vint à Prince Albert épouser sa fiancée.

Le jeune couple vient de partir pour un voyage aux Etats-Unis et s'embarquera ensuite pour l'Europe.

ON TENTE D'ASSASSINER

Madrid, 14.—Pour la troisième fois depuis le couronnement, le roi d'Espagne a été l'objet aujourd'hui d'une tentative d'assassinat.

En compagnie de ses officiers d'ordonnance Alphonse XIII revenait à cheval de la cérémonie du serment des recrues lorsqu'un homme bondit soudainement de la haie formée par les spectateurs et, saisissant la bride de la monture, braqua un revolver sur le roi. Alphonse XIII faisant preuve d'une remarquable présence d'esprit enfonça ses éperons dans les flancs de son cheval et le fit se cabrer violemment.

La balle atteignit le cheval au cou, si près de la main du roi que le gant fut brûlé par la poudre. Avant que l'assassin put décharger une nouvelle fois son arme un détective se jetait sur l'assassin et, après une courte lutte, parvint à le maitriser.

Aussitôt que le roi vit que l'on s'était emparé de l'assassin il se tourna vers la foule des spectateurs et faisant le salut militaire cria: Vive l'Espagne! Le peuple lui fit une ovation délirante.

De retour au palais ce fut le roi lui-même qui apprit à la reine ce qu'il qualifia négligemment "d'incident ayant retardé son retour."

L'auteur de l'attentat serait un anarchiste.

Abonnez-vous au " Courrier de l'Ouest " $1.00 par année.

CHRONIQUE LOCALE

M. et Mme L. Derval, dont nous annoncions le départ pour la France en novembre dernier, sont de retour à Edmonton depuis quelques jours.

Durant leur séjour en France, M. et Mme Derval ont retrouvé avec le plaisir que l'on devine leurs parents et amis, qu'ils quittaient il y a 22 ans pour venir tenter fortune en Alberta; ils profitèrent également de leur voyage pour visiter la plupart des villes et régions intéressantes du beau pays de France: Bordeau, Pau, Lourdes, Pyrénées, Toulouse, Auvergne, etc., sans oublier le merveilleux Paris, où ils reçurent l'accueil le plus cordial de la part d'une connaissance de longue date, l'hon. Ph. Roy, commissaire du Canada.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme E. Gibault, survenue cette semaine à l'hôpital Général d'Edmonton.

Mme Gibault, qui demeurait à Cut Knife, Sask., était la mère de Mme J. ..weire. Les funérailles auront lieu vendredi; le service religieux sera célébré à l'église St-Joachim.

Mercredi dernier, 16 avril, Mme J. H. Picard donnait un thé, de trois à six heures, en l'honneur de Mme W. C. Clarke, née E. Bérubé.

Mme J. H. Picard, qui portait une superbe robe de mousseline de soie, était assistée par Mme Bérubé, Georges Roy et Beauchamp.

Le service était gracieusement fait par Melles D. Bérubé, G. Tessier et R. Denis. Mme Clarke portait une ravissante toilette de satin crème recouvert de dentelle espagnole.

Ce thé, très élégant, réunissait une trentaine de personnes.

M. et Mme W. C. Clarke repartent cette semaine pour Calgary.

La place importante prise dans notre dernier numéro par les articles ayant trait aux élections nous a contraint à différer la publication de l'article ci-dessous:

Un Mariage à Athabasca Landing.

La semaine dernière, le Dr. Joseph Olivier, conduisait à l'autel Melle Johnson, nurse à l'hôpital d'Athabasca. Ce mariage réunissait à l'église une assistance considérable; ce fut le R.P. Lefèbre qui officia; les témoins étaient pour le marié, son frère M. Ed. Olivier; pour la mariée, M. Dagnault. Un très élégant déjeuner fut servi après la cérémonie religieuse.

Le Dr. et Mme Olivier partirent aussitôt après, en voyage de noce, à bord d'un wagon privé attaché au train régulier du C.N.R. Fait à noter ce wagan Pullman est le premier qui ait été mis en service sur la ligne d'Athabasca. En compagnie des jeunes époux revinrent à Edmonton plusieurs des invités parmi lesquels nous citerons M. et Mme J. A. McNeil.

La veille du mariage une soirée était donnée en l'honneur du Dr. Olivier et ce qui prouve à quel point ce dernier est estimé, c'est que la population toute entière d'Athabasca assistait à cette soirée; il n'y eut pas une abstention et le Dr. Olivier peut être fier de cette marque de sympathie unanime. A l'issue de la soirée on présenta au Docteur Olivier des cadeaux d'une valeur totale de plus de $700.

Nous offrons aux nouveaux mariés nos souhaits les meilleurs de riés nos souhaits les meilleurs de

S. G. Mgr. Pascal, évèque de Prince Albert, était de passage à Végreville, il y a quelques jours; Sa Grandeur a mis à profit son voyage en Alberta pour venir saluer Mgr. l'Archevêque d'Edmonton, à St-Albert.

Mme et Melle Denis, de notre ville, partiront prochainement pour Montréal, où elles feront un séjour de quelques semaines.

Mme H. Milton Martin, et ses jeunes enfants sont partis pour Vancouver, où ils passeront quelques semaines.

M. et Mme André Got, de North Edmonton, sont de retour de France, où ils ont passé les mois d'hiver.

Une dépêche de Londres indique que l'émission des débentures de la ville d'Edmonton pour 1913 formant un total de $12,000.000 a été prise en bloc par un établissement financier à 4 p.c.

M. J. Maguire, de Montréal, et M. et Mme Gaudet, de Winnipeg, sont de passage à Edmonton, enregistrés à l'hôtel Cécil.

NOUVELLES BREVES.

On annonce officiellement de Londres que la Duchesse de Connaught ne reviendra pas au Canada.

De tous les points de la province d'Alberta on signale une température estivale. De nombreux fermiers ont commencé les travaux de labour.

Dans tout le sud d'Alberta les semailles ont été commencées. Si la température continue aussi favorable les semailles seront générales dans toute la province à la fin de la semaine.

Une dépêche de Vienne, Autriche, indique que les rapports deviennent très tendus entre la Serbie et la Bulgarie; on redoute un conflit.

Le 15 avril, il y eut exactement un an que le désastre du "Titanic" plongea le monde dans la stupeur. On se souvient que ce paquebot géant coula à la suite d'un collision avec un iceberg entraînant dans la mort 1,600 passagers.

A l'occasion de cet anniversaire on a procédé à la dédicace d'un phare élevé sur le rivage newyorkais comme monument commémoratif.

SYNDICAT FRANCAIS.

On nous informe que plusieurs Français, ouvriers de divers métiers, viennent de se grouper dans le but de fonder, prochainement, un syndicat pour l'entreprise générale du bâtiment.

Au nombre des membres de cette modeste association se trouve un ancien entrepreneur familiarisé depuis plusieurs années avec les méthodes de construction canadiennes; de plus la presque totalité des autres ouvriers ont à leur actif plusieurs années d'emploi dans les chantiers de Montréal, Winnipeg, Edmonton, etc., c'est-dire que ce syndicat sera parfaitement qualifié pour entreprendre et mener à bien tous les travaux de construction qui lui seront confiés.

Nous souhaitons à ces travailleurs tout le succès que méritent leur initiative intelligente et leur esprit d'entreprise.

LA SANTE DE S. S. PIE X EST MEILLEURE.

Les médecins annoncent que tout danger immédiat est passé.

Rome, 15.—La santé de Sa Sainteté Pie X, qui donnait de vives inquiétudes depuis quelques jours, se rétablit promptement: les médecins déclarent que la phase critique de la maladie du Saint-Père est passée et que tout danger immédiat est écarté.

Hier matin le pape a dormi paisiblement et à son réveil, bien qu'on lui eut fait défense de parler il tint expressément à faire connaitre un rève singulier qu'il venait de faire.

Il lui semblait, dit-il, qu'il était de retour à Venise et qu'il suivait le Grand Canal dans la gondole de Patriarche. La journée était radieuse, lorsque soudainement, au dessus de St-Marc, le ciel parut s'ouvrir et le pape vit descendre vers lui sa soeur Rosa, morte récemment, qui lui prit les mains et dit:

"Le moment n'est pas encore "arrivé pour vous de venir me re- "joindre; votre travail n'est pas "encore terminé."

C'est depuis ce sommeil paisible que l'état de santé de S. S. Pie X s'est beaucoup améliorée.

LE CANAL DE PANAMA

Plus de 40,000 ouvriers sont actuellement au travail.

Panama, 15.—Depuis que les travaux du canal de Panama furent entrepris par les Français en 1881, c'est actuellement que l'armée des ouvriers est la plus nombreuse. En effet plus de 40,000 ouvriers sont au travail de l'Atlantique au Pacifique. Il y a deux ans on croyait qu'en 1913 vingt mille hommes suffiraient pour achever le travail dans les délais prévus; ce sont les grandes difficultés provenant des glissements de la Culebra qui ont contraint à employer un plus grand nombre de travailleurs.

Actuellement 95 p.c. du travail est terminé et l'on estime que dans 8 mois le premier navire pourra franchir le canal.

Sur les 40,000 ouvriers employés on compte 6,000 personnes venant des Etats-Unis, 4,000 Italiens et 30,000 nègres.

En moins de deux jours 4,150 immigrants ont débarqué à Halifax.



M. H. MILTON MARTIN—Président de l'Association Libérale d'Edmonton, à qui l'on doit l'excellente organisation de la campagne électorale dans notre ville.

A 19,000 PIEDS.

Le record de l'aviateur français Perreyon.

L'aviateur français Perreyon, chef pilote de la maison Blériot, a battu, au-dessus de l'aérodrome de Buc, le record du monde de l'altitude que, par 5,610 mètres, l'aviateur français Roland Garros détenait depuis le 11 décembre 1912.

Perreyon a fait sa tentative à 11 h. 25 m. du matin, le 11 mars, à bord d'un monoplan—un Blériot. Sa prouesse prouve une fois de plus que le meilleur des aéroplanes est le monoplan. Il importe de le dire et de le redire; tandis que les services de l'aéronautique commettent l'erreur de préférer le biplan.

Dans son essai, Perreyon a été contrôlé par MM. Girod et Tissandier, commissaires de l'Aéro-Club de France.

Son vol a duré au total une heure sept minutes. L'aviateur a atteint l'altitude de 6,000 mètres.

En vingt-sept mois, le record de la hauteur a passé de 3,000 à 6,000 mètres, successivement élevé par Legagneux (deux fois), Loridan, capitaine Félix, Garros (3 fois), et enfin Perreyon.

Perreyon, l'auteur du dernier et sensationnel exploit, est né le 14 janvier 1882, à Paris. Il a obtenu son brevet de pilote le 7 décembre 1910. Il possède également son brevet de pilote militaire.

Perreyon a établi sa performance entre 11 h. 25 et 12 h. 32, soit une heure sept minutes de vol qui se décompose ainsi:

Montée: 1,000 mètres en moins de 2 minutes, 2,000 mètres en 5 minutes, 3,000 mètres en 9 minutes, 3,800 mètres en 14 minutes, 6,000 mètres en 55 minutes. Il s'agit, naturellement, de 6,000 mètres d'élévation au-dessus de Buc, placé déjà à 150 mètres d'altitude environ.

Descente: 6,000 mètres en 12 minutes. La chute à 30 à l'heure de vitesse verticale. Perreyon, en partant de Chamonix (1,000 mètres) aurait donc volé en moins d'un quart d'heure au-dessus du mont Blanc et en serait redescendu en 7 minutes et demie. Ces chiffres sont stupéfiants, et pourtant réels.

—Je n'ai souffert que du froid aux mains, dit-il. C'était la première fois que j'essayais l'appareil. Il n'avait jusqu'alors qu'un 80 chevaux 7 cylindres. On lui mit un 160, à 14 cylindres. Cela tournait bien, tirait encore mieux. En route. Le premier essai fut le bon. Comme vous pouvez le voir par ces chiffres, je montai très vite. Léger ralentissement, vers les 5,000 mètres. L'appareil est un peu "chahuté" par un vent violent, mais cela me fait repartir.

—Avez-vous pris de l'oxygène?

—Oui, à partir de 4,600 mètres. J'avais mon casque et l'inhalateur. J'en ai pris beaucoup, 100 livres environ. Je n'ai jamais été incommodé, ni vertiges, ni bourdonnements. Pas le moindre mal des montagnes. Mais quel froid! Je regrette de ne pas avoir eu un thermomètre avec mon baromètre enregistreur.

—Et la descente? Rapide?

—Oh! non! répond Perreyon souriant; 6,000 mètres en 12 minutes, c'est lent. J'ai déjà fait un jour 4,000 mètres en 4 minutes.

—Brrr! 60 à l'heure en verticale descendante!

La performance de Perreyon a été contrôlée officiellement par deux commissaires de l'Aéro-Club, MM. Etienne Giraud et Paul Tissandier. Le baromètre enregistreur à diagramme, réglé à zéro à l'altitude de Buc, puis plombé par leurs soins, a été envoyé, scellé, à l'Aéro-Club de France.

Quant à Perreyon, il rêve des 7,000 mètres, naturellement.

EXCURSION VERS L'ARCTIQUE.

Winnipeg, 16.—Le service de publicité du C. N. R. s'occupe actuellement d'organiser des excursions vers l'océan arctique; dans quelques jours les dates de départ et taux de transport seront annoncées publiquement et les modes de transport empruntés: Par le train jusqu'à Athabasca Landing; de ce point, un bateau prendra les voyageurs pour les transporter à Fort McMurray, Fort Chippewyan, Fort Smith. A ce dernier endroit les excursionnistes prendront passage sur un bateau plus grand pour la navigation sur le McKenzie. A Fort Good Hope, le cercle arctique sera franchi; le point terminus de l'excursion sera Fort McPherson, à l'embouchure du fleuve McKenzie, et d'où l'on peut apercevoir admirablement le soleil de minuit.

L'Etat de Californie vient d'adopter une loi interdisant aux Japonais le droit de devenir propriétaires fonciers sur tout le territoire de l'Etat. On croit que le gouvernement Japonais enverra une protestation à Washington.